



CEPE

Centre d'étude sur la
pauvreté et l'exclusion

L'EXCLUSION SOCIALE ASSOCIÉE À LA PAUVRETÉ

Synthèse des travaux du Centre d'étude
sur la pauvreté et l'exclusion

Septembre 2015

Québec 

POURQUOI ET COMMENT MESURER L'EXCLUSION SOCIALE ASSOCIÉE À LA PAUVRETÉ?

Dans son premier avis publié en 2009, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion recommandait de définir l'exclusion sociale et de déterminer ses principales dimensions (recommandation 15), soit « de développer des indicateurs de processus qui permettent de reconnaître les mécanismes d'exclusion à l'œuvre, notamment les mécanismes institutionnels. Il recommandait en outre d'associer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à cette réflexion ».

C'est dans cette perspective, et avec le souci d'associer à la démarche des personnes susceptibles de vivre des situations d'exclusion, que ce projet de recherche a été conçu. Son objectif consistait à proposer des indicateurs d'exclusion sociale qui s'appuient notamment sur l'expérience de ces personnes.

La démarche

- Elle a d'abord consisté en l'élaboration d'une définition de l'exclusion, de ses dimensions et de ses mécanismes.
- Ensuite, des ateliers ont été tenus, selon une approche participative, avec des personnes ayant recours à des organismes venant en aide à des individus susceptibles de vivre des situations d'exclusion associées à la pauvreté, afin de faire surgir une diversité de situations, de parcours, et surtout, des pistes d'indicateurs.
- Finalement, la dernière étape du projet a été de relever le défi de mesurer l'exclusion sociale. Les indicateurs proposés découlent donc des pistes identifiées au cours des ateliers ainsi que des discussions et réflexions menées par les membres du comité de direction du CEPE.

Deux publications résultent de ce travail de recherche :

- Un premier rapport faisant état des ateliers auxquels des personnes en situation de pauvreté ont participé :

L'exclusion sociale : construire avec ceux qui la vivent. Vers des pistes d'indicateurs d'exclusion sociale à partir de l'expérience de personnes en situation de pauvreté.

- Un second document, proposant neuf indicateurs permettant de suivre l'exclusion sociale associée à la pauvreté :

Avis sur la mesure de l'exclusion sociale associée à la pauvreté : des indicateurs à suivre...

Cette courte synthèse vise à présenter les grandes phases de ce projet.



LE SOCLE DE LA MESURE DE L'EXCLUSION SOCIALE : UNE DÉFINITION

Ce sont les formes de l'exclusion sociale associées à la pauvreté qui ont été retenues. Le comité de direction du CEPE en a proposé la définition suivante :

L'exclusion sociale est le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société. Quand l'exclusion sociale et la pauvreté se conjuguent, elles peuvent se renforcer mutuellement au fil du temps. L'exclusion sociale associée à la pauvreté peut se traduire notamment par des possibilités limitées pour les individus (et conséquemment pour leur famille et leur communauté) de maintenir leur autonomie économique, tout en affectant l'intégrité de leur identité sociale, leur santé, leur éducation, leur participation au marché du travail ainsi qu'aux réseaux de relations sociales et familiales. Ces conséquences peuvent à leur tour entraver la sortie de pauvreté.

Les mécanismes de l'exclusion sociale peuvent être corrigés par une action collective et par des politiques publiques.

DES ATELIERS POUR CONSTRUIRE DES PISTES D'INDICATEURS

Moi j'ai aimé l'atelier, particulièrement... parce qu'on a passé à la loupe, là, les aspects de notre vie où ça accrochait, tu sais le logement, la santé. Je pense qu'on a touché à peu près à tout puis... ça nous fait réaliser aussi qu'on est des personnes courageuses et fortes puis qu'on est capables aussi de trouver des solutions.

Afin d'associer des personnes en situation de pauvreté à l'identification des indicateurs :

- Dix ateliers ont été tenus entre juin et septembre 2012. Au total, 76 personnes y ont participé. La composition des ateliers était très variée : une légère majorité de femmes, des participantes et participants de toutes les catégories d'âge, issus de différentes minorités, la plupart sans emploi, mais quelques-uns ayant un travail, et plusieurs bénévoles actifs.
- Des personnes venant d'organismes à vocations diverses ont participé aux ateliers : défense des droits; alphabétisation; jeunes; immigrants; femmes en difficulté; santé mentale; hommes en difficulté; familles monoparentales; autochtones (en milieu urbain); et un organisme visant à améliorer le mieux-être des résidents d'un quartier défavorisé (personnes âgées).



Un exercice concluant

- La définition proposée par le CEPE a été validée par les personnes ayant participé aux ateliers. Elle constitue ainsi un pas de plus dans la connaissance de la compréhension et de l'articulation de l'exclusion sociale et de la pauvreté.
- Les participantes et participants aux ateliers ont développé ensemble des pistes d'indicateurs. Au total, **plus de 150 pistes ont été proposées** et recueillies, puis regroupées selon les dimensions qui paraissaient cruciales pour ces personnes :
 - les conditions matérielles
 - le logement
 - la santé
 - le travail et l'emploi
 - l'éducation
 - les réseaux (personnels et institutionnels-organisationnels).
- La démarche a permis de saisir à quel point les dimensions de l'exclusion sont toutes complémentaires et interdépendantes dans leurs multiples facettes. Leurs frontières ne sont pas hermétiques, elles s'entrecroisent et s'influencent mutuellement. Une situation, un événement, peut agir à un ou plusieurs niveaux à la fois.
- Dans les divers récits des participantes et participants, un constat est apparu : il n'est pas rare qu'un seul événement puisse précipiter un individu dans l'exclusion : la séparation du couple, la maladie mentale et physique, le non-accès à la bonne ressource au bon moment. Ces événements, conjugués à des situations de vulnérabilité, peuvent précipiter les individus dans la précarité puis les entraîner dans de complexes situations d'exclusion. C'est ce qu'on peut qualifier de « spirale de l'exclusion ». À l'inverse, d'autres facteurs peuvent être assez puissants pour renverser cette spirale

et inscrire une personne dans un processus menant vers la sortie de l'exclusion.

- « Tomber » dans la pauvreté et l'exclusion semble plus facile que d'en sortir. Les manifestations et les conséquences de celles-ci (ex. : isolement social, détresse) s'accumulent et accroissent la vulnérabilité des personnes. La pauvreté constitue alors un facteur majeur d'enracinement dans l'exclusion puisque celle-ci prive souvent de l'accès à des ressources nécessaires pour changer sa vie.
- L'apport de personnes ayant participé aux ateliers a été majeur pour la recherche. En témoignant de leur expérience, ces personnes ont permis de mieux définir, approfondir et nuancer la compréhension des liens entre l'exclusion et la pauvreté dans leurs manifestations et leurs mécanismes quotidiens. Leur participation au projet a dépassé le simple témoignage au profit d'une riche et profonde réflexion sur l'exclusion. Il est donc essentiel de réitérer l'importance et la pertinence d'impliquer, chaque fois que possible, les personnes en situation de pauvreté dans les problématiques qui les concernent.



LES PRINCIPALES DIMENSIONS DE L'EXCLUSION SOCIALE

Les conditions matérielles

Les personnes ayant des ressources financières limitées doivent souvent faire face à des choix difficiles puisqu'elles sont dans l'incapacité de combler l'ensemble de leurs besoins essentiels. Cette situation les place dans des conditions matérielles précaires. Le fait de ne pouvoir combler certains de ces besoins influe sur leurs conditions de vie, tout en amenuisant leurs possibilités de se sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui en résulte.

Moi je voulais parler du stress que c'est de jamais avoir un sou pour faire face aux imprévus [...] Personnellement j'en ai développé des obsessions. J'ai toujours peur que mon frigo lâche... que ma laveuse lâche.

Le logement

Le logement revêt une importance essentielle, fondamentale, nécessaire, au sens premier de tous ces termes, pour la satisfaction des besoins de base. L'inadéquation des conditions de logement constitue une entrave majeure au bien-être des personnes qui subissent cette situation. Des conditions de logement inadéquates peuvent compromettre leur état de santé physique et mentale, ainsi que toutes les autres sphères de leur vie, telles que l'éducation et la sécurité, et peuvent ainsi créer de nombreuses formes d'exclusion. Bénéficier d'un logement décent et abordable est une préoccupation constante pour les plus démunis en raison de la part du budget que ce poste de dépenses accapare.

Quand vient le temps des déménagements, bien m'a-t-il dit si y a un obstacle à être capable de se louer un logement, c'est bien d'être à l'aide sociale. [...] un des gros, gros défis, c'est de se trouver un logement puis d'avoir un propriétaire qui a pas de préjugés.

La santé

La santé est un des éléments clés de la spirale de l'exclusion sociale. Pour les personnes en situation de pauvreté ayant des difficultés de cet ordre, il est beaucoup plus complexe, ardu, d'agir sur leur vie et sur leur environnement. Un mauvais état de santé peut être le résultat de certaines formes d'exclusion sociale associée à la pauvreté, mais il peut également générer certaines formes d'exclusion sociale, en être un des facteurs « précipitants ».

Depuis que j'ai des diagnostics soit de santé physique ou mentale, il y a des questionnaires médicaux à l'embauche, ça fait que t'es exclue en partant. Je veux dire, ils le savent même pas si tu fais la job ou pas, si t'es bon pour effectuer le travail mais, t'sé, ils te refusent parce que t'as des problèmes de santé parce qu'ils se disent : « Ah! Peut-être qu'elle va tomber en arrêt de travail. Ça fait qu'on prendra pas la chance de l'embaucher ».

Le travail et l'emploi

L'accès à un emploi représente un des principaux moyens de sortir de la pauvreté tout en favorisant l'inclusion sociale. Le travail procure une certaine autonomie économique, un certain statut à plusieurs personnes et peut leur permettre d'établir des liens sociaux réguliers tout en favorisant leur estime de soi. Il n'en demeure pas moins que certains facteurs rendent problématique l'intégration d'une partie de la population au marché du travail.

Fait que, t'sé, pas de travail, tu t'exclues parce que, au travail, tu restes en contact avec la réalité de la vie.

L'éducation

L'éducation constitue un enjeu d'inclusion majeur ainsi qu'un facteur de protection qui peut grandement faciliter – ou, à l'inverse, entraver – l'intégration sociale et l'accès au marché du travail.

Ils mettent à part les gens souvent, très souvent. Moi j'trouve que l'école est pas faite pour les gens comme nous autres.

Les réseaux (personnels et institutionnels-organisationnels)

La dimension des réseaux institutionnels et personnels comprend tous les processus qui concernent le recours aux institutions et les difficultés à y accéder ainsi que la participation à des organismes ou à la société en général. L'accès et la participation des personnes à ces réseaux renforcent leur capacité d'agir en leur donnant des outils supplémentaires pour faire face à leur situation de précarité. Dans cette perspective, il est primordial de souligner que les réseaux de soutien, notamment familiaux, amicaux ou communautaires, constituent des facteurs de protection absolument essentiels sur lesquels on n'insistera jamais trop.

Moi, c'est pas mes amis qui m'ont quittée, c'est plus moi qui me suis retirée. Je me suis coupée de mon réseau social. J'ai pas vraiment une raison. Je peux pas dire pourquoi. Je sais pas si c'est parce que j'avais honte ou parce que – bien je feelais pas en partant là. J'avais pas nécessairement envie de continuer à fréquenter des gens-là. J'étais plus dans ma bulle.

DES INDICATEURS POUR MESURER L'EXCLUSION SOCIALE

Neuf indicateurs « phares » ont été retenus.

- Partant de la liste des indicateurs proposés par les participants aux ateliers, une démarche a été entreprise pour retenir les éléments les plus significatifs, les plus chargés de sens et les plus « opérationnalisables ». Chacun des indicateurs que les participantes et participants ont retenus a été analysé afin d'évaluer s'il était possible de le mesurer, de manière significative et récurrente, à l'aide des données disponibles. L'objectif de tendre vers une liste d'indicateurs « solides », selon des critères de pertinence, de faisabilité, de convivialité, de fiabilité et de comparabilité, a guidé cette démarche.
- Plusieurs devoirs sous-tendent cet avis. Loin de constituer des omissions délibérées, certaines absences ne font que refléter les déserts de connaissances quantifiables et solides en certains domaines, encore très peu ou très mal documentés par des données fiables et disponibles issues d'enquêtes populationnelles.
- Le CEPE rendra régulièrement compte des indicateurs retenus pour mesurer l'exclusion sociale associée à la pauvreté, indicateurs que l'on retrouvera dans le tableau suivant.



Les indicateurs de l'exclusion sociale associée à la pauvreté au Québec

Indicateurs	Dernière mesure disponible	Évolution
1. Conditions matérielles		
Proportion de ménages qui ont souvent ou parfois peur de manquer de nourriture pour des motifs financiers	39,4 % des ménages à faible revenu ont eu peur de manquer de nourriture en 2011-2012.	En légère hausse depuis 2007-2008
Proportion du revenu consacré au logement	Les familles à faible revenu consacraient en moyenne 59,3 % de leur revenu disponible au paiement de leur loyer en 2010.	Stable par rapport à 2007
Proportion de ménages qui jugent leur logement inadéquat selon la norme nationale d'occupation	7,4 % des familles à faible revenu jugeaient que leur logement était inadéquat en 2010.	En hausse par rapport à 2003
2. Santé		
Proportion de personnes souffrant d'une incapacité permanente les empêchant de travailler	48,6 % des personnes souffrant d'une incapacité permanente les empêchant de travailler étaient à faible revenu en 2011-2012.	Stable par rapport à 2007-2008
3. Travail et emploi		
Proportion des chômeurs de longue durée	13,1 % des chômeurs étaient à la recherche d'un emploi depuis au moins 52 semaines en 2013.	En hausse depuis 2008
Proportion de travailleurs à temps partiel involontaire	4,5 % des travailleurs occupaient un emploi à temps partiel de manière involontaire en 2013.	Légère baisse depuis 2000
4. Éducation		
Proportion de la population de 25 à 64 ans n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	32,2 % de la population québécoise de 25 à 64 ans à faible revenu ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires en 2010.	Tendance à la baisse depuis 2000
Proportion de la population ne dépassant pas le niveau 1 en littératie	14,9 % de la population québécoise avaient un très faible niveau de compréhension de texte en 2012 (niveau 1 en littératie).	Pas de mesure antérieure comparable
5. Réseaux (personnels et institutionnels)		
Proportion de personnes ne disposant pas d'un soutien émotionnel ou informationnel acceptable	26,2 % des personnes à faible revenu ne pouvaient compter sur un soutien émotionnel ou informationnel à un degré jugé acceptable en 2009-2010.	Stable par rapport à 2007-2008

Des constats fondés

- La population à faible revenu est généralement beaucoup plus à risque de vivre des situations ou des mécanismes d'exclusion sociale, et ce, dans l'ensemble des dimensions identifiées. Pour la plupart des indicateurs, on observe que la situation de faible revenu joue un rôle crucial dans le processus d'exclusion sociale. Indéniablement, **la pauvreté constitue un facteur de risque majeur d'exclusion sociale tout comme, à l'inverse, l'exclusion représente un frein considérable à la sortie de la pauvreté.**
- Quelques indicateurs semblent indiquer une non détérioration voire une légère amélioration de certaines facettes de l'exclusion sociale associée à la pauvreté depuis 2000. Toutefois, la stabilité qu'ils suggèrent ne saurait être interprétée comme un signe d'amélioration sensible de la situation des personnes.
- Les travaux du CEPE démontrent que **pauvreté et exclusion sociale se conjuguent et peuvent se renforcer mutuellement.** Cette hypothèse était présente dès le début de la démarche : elle a été amplement consolidée au fil des travaux menés dans le cadre de ce projet.
- L'exclusion sociale comporte de multiples facettes interreliées, interdépendantes, qui s'influencent mutuellement. Au-delà des caractéristiques individuelles qui forment, incontestablement, un terreau des plus fertiles de la vulnérabilité, les mécanismes « précipitants » sont très puissants, comme autant d'engrenages de la « spirale de l'exclusion ».

EN CONCLUSION

La démarche que le CEPE a entreprise constitue un premier pas vers la compréhension et la mesure de l'exclusion sociale. Au-delà de cette démarche, tracer le portrait de l'exclusion sociale associée à la pauvreté et de ses mécanismes demeure un défi important, et ce portrait évoluera avec le temps. Les multiples facteurs et processus susceptibles de repousser une personne en situation de pauvreté vers « la marge » de la société sont nombreux. Ils demeurent complexes à mesurer, tout comme le sont les processus de « vulnérabilisation » et de précarisation des individus.

L'œil critique constatera que des éléments de l'exclusion sociale, jugés essentiels, peuvent sembler avoir été oubliés dans la proposition d'indicateurs présentée dans cet avis. Ces absences sont à l'image des déficits importants de données qui caractérisent encore certaines dimensions de l'exclusion sociale.

Les travaux du CEPE offrent l'occasion d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de la prise en compte de la pauvreté dans les choix de société en matière de politiques publiques au Québec. Ce chapitre, ne saurait que se bonifier et se complexifier dans les publications à venir.



Analyse et rédaction :
Aline Lechaume et Frédéric Savard

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

Direction générale des politiques, de l'évaluation, de la recherche
et des relations intergouvernementales
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 646-0425, poste 67271
Courriel : cepe@mess.gouv.qc.ca

Le présent document peut être consulté sur le site Web du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) à l'adresse suivante : **www.cepe.gouv.qc.ca**. La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN : 978-2-550-73745-2 (Imprimé)
ISBN : 978-2-550-73746-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec

**Travail, Emploi
et Solidarité sociale**

Québec 